



AGENT·ES DES COLLÈGES ET LYCÉES TOUJOURS AUSSI INVISIBLES!

Le 19 septembre dernier, Emmanuel Macron adressait une lettre à destination des enseignant-es, leur présentant SON projet éducatif pour la suite de son quinquennat, mais également pour les remercier de leur implication pendant la crise sanitaire...

Dans ce courrier, à aucun moment, Emmanuel Macron ne fait allusion aux agent-es des collèges et des lycées qui, pourtant, ont été eux et elles aussi en première ligne et fort impacté-es par la crise du Covid...

À aucun moment il n'a évoqué la tension qui a pu régner pour ces personnels, souvent exposés sans protection, obligés de s'adapter aux protocoles changeant du jour au lendemain et voyant leur charge de travail décuplée par les consignes sanitaires, avec des conditions de travail dégradées et sans renfort de postes supplémentaires...

À aucun moment il n'est indiqué que, grâce à la mobilisation et à la solidarité des agent-es des collèges et des lycées, les enfants des personnels soignants ont

pu être accueillis afin que ceux-ci puissent exercer leur mission...

Il poursuit en indiquant que les enseignant-es verront leur salaire augmenter de 10 %... Mais qu'en est-il du traitement indiciaire des agent-es de la Fonction publique? RIEN mise à part l'augmentation du point d'indice de 3,5 % qui ne couvre même pas la perte du pouvoir d'achat, après un gel du point d'indice depuis de trop nombreuses années...

Sans mettre en opposition le personnel de l'éducation nationale au personnel territorial, **il est grand temps que nos élus reconnaissent les missions indispensables des agent-es des collèges et lycées**, dans le bon fonctionnement des établissements. Les Adjoint-es Techniques Territoriaux-ales des Établissements d'Enseignement sont de fait rattaché-es, de par leur cadre d'emploi conquis par la lutte avec la CGT, à la communauté éducative et il est plus que temps d'en tenir compte en leur apportant la reconnaissance qu'ils-elles méritent.

**FACE À CE MÉPRIS, FAISONS-NOUS ENTENDRE
LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN,
LORS DE LA JOURNÉE D'ACTION ET DE MOBILISATION
MONTRONS-LEUR QUE NOUS NE SOMMES PAS INVISIBLES...**

MANIFESTATIONS DANS L'HERAULT
BEZIERS : 10h30 Bourse du Travail
MONTPELLIER : 13h - Gare Saint Roch



LE 8 DÉCEMBRE, JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Courriel :
Collectivité/employeur :
À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Syndicat CGT – Mas d'Alco, 1977 Avenue des
Moulins – 34087 Montpellier cedex 4
Bureau n°6 RDC à Montpellier
☎ 04 67 67 66 83
cgt@herault.fr
<http://cd34.reference-syndicale.fr/>